

*Questions orales*

## L'AMÉNAGEMENT D'UN TERMINAL POUR LE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ

**M. Howard Crosby (Halifax-Ouest):** Madame le Président, je suppose qu'il est prudent de ne pas spéculer sur la nature du règlement. On peut seulement espérer qu'il sera avantageux pour les Néo-écossais et pour les Canadiens. Je tiens toutefois à reprendre le ministre sur un point. Ce ne sont pas les députés qui prétendent que les travaux ont été retardés, mais les représentants des compagnies pétrolières, comme la société Mobil Oil.

Je voudrais poser une question au ministre à propos d'un autre projet important qui concerne les habitants de la côte Est, et qui doit contribuer à l'autonomie énergétique et à la sécurité des approvisionnements. Il s'agit d'un projet de liquéfaction du gaz naturel, le «Projet Arctic Pilot». Le ministre pourrait-il veiller à ce que le gouvernement appuie ce projet comme il se doit? Peut-il veiller par ailleurs à ce que l'on envisage d'aménager un terminal pour le GNL en Nouvelle-Écosse et à ce que l'on empêche toute manœuvre politique visant à choisir un autre emplacement pour le terminal, notamment un endroit situé le long du Saint-Laurent?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je suis surpris que le député insinue qu'il ne compte pas sur le premier ministre ni sur le ministre de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse pour conclure un marché intéressant pour la province. Je lui signale que j'ai davantage confiance en eux pour négocier un tel projet que dans n'importe quel député conservateur.

**M. Crosby:** Pas avec le pistolet à la tempe.

**M. Lalonde:** En ce qui concerne le problème qui a été soulevé, l'Office national de l'énergie en est saisi. Il tient des audiences à ce sujet et nous attendrons ses conclusions. Les représentants du secteur privé et les gouvernements provinciaux peuvent venir exposer leur point de vue devant l'Office. Nous attendrons ses recommandations sauf erreur, il n'y a pas eu d'ingérence—et je ne pense pas qu'il y en aura—dans l'activité de l'Office qui a toujours fonctionné comme un organisme quasi-judiciaire.

\* \* \*

## LA FÉDÉRATION CANADIENNE

## LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE SUR LE FÉDÉRALISME COOPÉRATIF

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, en l'absence du premier ministre, je vais poser ma question au vice-premier ministre. Hier, le premier ministre a dit que le «fédéralisme coopératif» était mort. Étant donné que l'essence du fédéralisme réside dans le fait que différents hommes politiques assument diverses responsabilités légitimes à divers paliers de gouvernement, il est inévitable que cela donne parfois lieu à des conflits. Le vice-premier ministre ne croit-il pas que, pour minimiser les conflits structurels inhérents au système fédéral canadien, il faut que les gouvernements, et surtout le gouvernement fédéral fassent preuve d'esprit de collaboration? Par conséquent, ne conviendrait-il pas que la déclaration que le premier ministre a faite hier porte directement atteinte à l'essence du fédéralisme?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, le député devrait considérer plus attentivement ce qu'a dit le premier ministre.

En effet, il a aussi donné une description de ce qu'il croyait avoir été le fédéralisme coopératif et qui, selon lui, ne s'appliquait plus. Je ne crois pas que le député devrait conclure de cette déclaration qu'il n'y aura plus de collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Je crois que ceux-ci collaboreront encore mais d'une façon différente qui sera probablement plus en accord avec les aspirations des gouvernements provinciaux, qui ont déjà fait savoir qu'ils tenaient à leur autonomie et ne voulaient pas que les activités fédérales empiètent sur les leurs.

• (1125)

## LES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES AUX TERMES DE LA FORMULE GLOBALE DE FINANCEMENT

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, les efforts que le ministre déploie pour pacifier des eaux tumultueuses en les recouvrant d'une nappe d'huile ne changeront rien aux propos que le premier ministre a tenus, non plus qu'aux circonstances dans lesquelles il les a tenus. Mais dans l'espoir de faire avancer les choses, je tiens à absorber maintenant un domaine dont le ministre lui-même s'est occupé très activement, soit la formule globale de financement qui témoigne si manifestement du refus de collaborer du gouvernement central.

Vu que c'est le gouvernement fédéral qui le premier a proposé aux provinces cette formule globale de financement de l'enseignement postsecondaire et des services de santé, et que c'est lui qui abandonne maintenant les provinces à leurs seules ressources en réduisant les montants alloués à ce financement, le ministre ne pourrait-il pas reconnaître que c'est le gouvernement central qui, par son attitude, détruit la notion de fédéralisme coopératif au Canada?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, le député a signalé que nous avions l'intention de réduire le taux de croissance de nos paiements de transfert aux provinces. Tout comme le premier ministre, j'ai clairement expliqué qu'aux termes des propositions que nous avons faites aux provinces en ce qui concerne notamment la péréquation, les transferts de paiements en vertu de la loi sur le financement des programmes établis, ainsi que les transferts fiscaux, le taux de croissance sera de près de 12 p. 100 par année. C'est à peu près celui que nous avons prévu pour les dépenses fédérales. A mon avis, traiter les provinces comme nous nous traitons nous-mêmes, c'est au contraire se comporter avec justice et témoigner de notre volonté de collaborer. Je n'éprouve aucun mal à faire comprendre aux Canadiens que cette façon de procéder s'inspire d'un souci d'équité et d'une volonté de collaboration.

## LE CRÉDIT POLITIQUE VISÉ DANS L'ATTRIBUTION DES FONDS

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, chacun sait que le gouvernement restreint les crédits. Les universités, les provinces et les partis d'opposition l'ont dit. Seul le parti libéral du Canada nie ce que tous les autres affirment. Ce qui sous-tend cette attitude, c'est de la politique on ne peut plus brutale. N'est-ce pas une nouvelle tentative du gouvernement libéral fédéral en vue de s'attaquer aux provinces et aux